

Réponse du Conseil administratif à la motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement, acceptée par le Conseil municipal le 4 juin 2003, intitulée: «Notre ville abrite une faune sauvage, celle-ci mérite notre protection!»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'établir un bilan de la réalité de la faune sauvage et de son milieu de vie sur la commune de Genève et de dresser un catalogue des mesures qu'il compte prendre pour en favoriser la diversité à long terme.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A Genève, le Muséum d'histoire naturelle est l'interlocuteur privilégié pour tout ce qui se rapporte aux animaux et à la nature. En effet, cette institution mène diverses actions pour la protection de la faune sauvage de la ville et du canton de Genève (il est difficile de faire une séparation entre ville et canton) et se tient à la disposition des habitants pour identifier des animaux et donner des renseignements sur leur utilité, leur alimentation, leur mode de vie, leur habitat, etc.

Le bilan de la réalité de la faune sauvage et de son milieu de vie à Genève n'existe pas à l'heure actuelle. A côté de quelques groupes bien inventoriés (chauves-souris, oiseaux), l'inventaire d'autres communautés est en cours d'élaboration (insectes) ou inexistant (arachnides par exemple).

Il faut d'abord préciser que la faune sauvage comprend aussi bien des mammifères et des oiseaux que des arthropodes indésirables (blattes, tiques), des vers de terre, etc. En outre, l'inventaire de la faune citadine est difficile à faire car celle-ci est mouvante, ce qui n'est pas le cas de la flore. Il faut aussi ajouter que la prise de conscience de la nécessité d'avoir des inventaires de la faune ne s'est faite qu'il y a seulement quelques années, avec celle de la dégradation de la biodiversité. Toutefois, à ce jour, cet inventaire exhaustif n'a pas été intégré dans le programme de recherches du Muséum. A l'avenir, il pourrait l'être, dès lors qu'une collaboration pourrait être mise en place avec les services du Canton de Genève, les associations qui s'occupent de la nature dans la région, les habitants de Genève et les régions limitrophes françaises.

Dans un premier temps, il s'agira de réaliser un travail de coordination important pour rassembler toutes les données déjà acquises. Ensuite, il faudra procéder à un travail de communication auprès des citoyens pour qu'ils contribuent à l'élaboration des inventaires à compléter ou tout simplement à faire. Enfin, il faudra confier aux spécialistes des différents groupes d'animaux le travail d'inventaire pour combler les lacunes.

Ce bilan de la faune sauvage sera très utile:

- pour sensibiliser les habitants sur la faune sauvage en ville et sur les modalités d'action en sa faveur;
- pour l'aménagement urbain: maintenir et développer les corridors, ceintures vertes et espaces intermédiaires dans les plans et schémas d'urbanisme, établir et diffuser des modalités de gestion des équipements et bâtiments publics intégrant la faune sauvage, etc.;
- pour régler les problèmes de cohabitation avec les habitants de la ville. Même s'ils participent de la biodiversité, certains animaux (blattes, termites, rats, etc.), par leur présence ou leur comportement, en particulier lorsqu'ils sont nombreux, dégradent les conditions d'hygiène et de salubrité en ville. Vecteurs de maladies transmissibles à l'homme, ou responsables de dégradations préjudiciables à la sécurité des biens et des personnes, comment limiter leur nombre, ou même les éradiquer?

Ce travail nécessitera cinq ans de travail:

- la première année servira à rassembler toutes les données, faire le bilan et déceler les points faibles;
- la deuxième, la troisième et la quatrième année seront consacrées à communiquer et à élaborer des inventaires par des zoologues;
- la cinquième année sera consacrée à la réalisation de la synthèse.

Le Muséum va réorienter son programme de recherches pour engager ses moyens humains et financiers dans cette mission. Il va également solliciter la collaboration du Canton de Genève et des associations précitées.

Dans l'intervalle, le Muséum poursuivra les travaux ci-dessous.

Insectes et autres arthropodes

Les entomologistes du Muséum ont participé, participent et participeront à la liste annotée des insectes du canton de Genève, le premier inventaire de la biodiversité du plus grand groupe d'animaux de notre région. Un tel inventaire est la base de toute action de protection. En effet, si nous ne connaissons pas la faune, il n'est pas possible de proposer ou d'entamer des projets ciblés pour assurer sa protection.

Des personnes déposent au Muséum des arthropodes pour identification. Ainsi les spécialistes déterminent l'espèce mais donnent également des informations sur le rôle de l'animal. Quand nous trouvons une araignée, une punaise, une blatte, ou tout autre arthropode, la réaction de la plupart d'entre nous est de l'écraser; par contre, si nous connaissons son utilité, on regarde cet animal, à première vue peu sympathique, d'un tout autre œil et on lui laisse alors la vie sauve.

Hydriaires

Une étude de la diversité des hydriaires (hydres d'eau douce) des cours et plans d'eaux genevois doit débuter cette année. Ces animaux, mal connus, sont de potentiels bio-indicateurs pour estimer la qualité de l'eau, et donc de la faune aquatique.

Mollusques

Une action de sensibilisation sera menée au moyen de la publication d'un poster illustrant la diversité des mollusques suisses, dont plusieurs espèces urbaines.

Oiseaux et mammifères

Le Muséum participe activement à la Commission de gestion de la biodiversité du Canton de Genève, sous-commission Faune (Etat de Genève). Dans cette commission pluridisciplinaire (milieux politiques, ONG comme Pro Natura, milieux de la chasse, milieux agricoles, citoyens), le conservateur du département de mammologie et d'ornithologie représente l'expertise du monde scientifique, et participe à l'élaboration de plans de gestion de la faune, y compris la gestion des conflits que celle-ci engendre en ville de Genève, comme en campagne.

Que ce soit pour les oiseaux ou les mammifères, le Muséum valorise toutes les données de spécimens qu'on lui amène vivants ou morts, en les identifiant et en répertoriant soigneusement tous les renseignements concernant en particulier la faune de Genève.

Pour le cas particulier des chauves-souris, il existe une longue tradition de recherche au Muséum, qui permet de donner une dimension historique au statut des populations et des espèces de chiroptères vivant à Genève. Une synthèse unique en Suisse, sous forme d'un atlas de répartition des chauves-souris du bassin genevois, est en cours de rédaction et devrait paraître en 2008; cet atlas bénéficie du soutien du Canton de Genève et de la Confédération (via le Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris).

Le Muséum répond aussi directement aux questions du public, par téléphone, e-mail, courrier ou lors de leur visite au Muséum (par exemple demande de documentation pour un exposé, informations sur le nourrissage des oiseaux dans les jardins, identification d'oiseaux observés en ville). Le cas échéant, le Muséum oriente les personnes vers les services spécialisés de la ville (gardes-faune, Service nature et paysages) ou privés comme le Centre ornithologique de réadaptation de Genthod, qui est une station officielle de soins, cela pour des problèmes soit de nuisances, soit de protection. En ce qui concerne les oiseaux tombés du nid, une information particulière sur ce qu'il faut faire et ne pas faire est présentée au Muséum, en parallèle avec l'animation «la couvée est dans la mousse».

Les scientifiques organisent des animations en rapport avec la nature en ville, au Muséum et hors murs: visites guidées de groupes (scolaires le plus souvent) dans la galerie de la faune régionale, où l'on peut suivre en direct la nidification de mésanges charbonnières du parc du Muséum, animations du mercredi (la migration des canards, le printemps des grenouilles, la diversité des oiseaux demain), participation à l'organisation et aux animations sur les oiseaux du lac lors de la journée Ramsar dédiée à la protection des zones humides, et conférences données à des sociétés naturalistes.

Le cas particulier des chauves-souris

Le Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO) a son siège central au Muséum depuis 1991. Il est l'organisme officiel chargé de la sauvegarde des 28 espèces (22 à Genève) de chauves-souris vivant en Suisse

romande et dans le canton de Berne, en application de la loi fédérale de 1966 ainsi que de la Convention de Berne. Quatre espèces sont en danger d'extinction, 3 sont très menacées, 5 sont menacées, 14 sont potentiellement menacées et 2 ne sont pas menacées.

Le CCO fonctionne en réseau avec un représentant dans chaque canton de la Suisse romande et dans le canton de Berne, tant dans les domaines de la protection active et de la recherche scientifique que de la sensibilisation et de l'information du public. Le CCO est soutenu par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), les cantons et la Ville de Genève.

Depuis le début des activités du CCO dans le canton de Genève, en étroite collaboration avec le Muséum, des milliers d'actions de protection nature en ville concernant des chauves-souris ont été menées avec succès dans les trois domaines que sont la protection active (interventions sur le terrain), l'étude et la communication (conférences, excursions, Nuit des chauves-souris, cours à différents corps de métiers, dans les écoles, etc.). L'image des chauves-souris auprès du public genevois a changé de manière positive et le projet général d'étude et de protection des chauves-souris en Suisse romande, avec notamment ses actions dans le canton de Genève, est une référence au niveau européen.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Patrice Mugny

Le 25 avril 2007.